

AR PREFECTURE

016-2116 01687-20150327-20150303D-DE
Regu le 31/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

L'an deux mil quatorze

Le 27 mars à 18 heures

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2014

PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER -
PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – FAURE – SUTRE

EXCUSES : MME GAILHOUSTET

MM. CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2015-03-03 D

Objet : Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2014

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014,

Statuant sur l'affectation des résultats de 2014,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2013	Virement à la section d'investissement CA 2014	Résultat de l'exercice 2014	Reste à réaliser 2014 - dépenses - recettes	Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	33 242,71 €		- 85 275,66 €	27 440,00 €	- 27 440,00 €	-79 472,95 €
Fonctionnement	64 669,94 €		79 911,10 €			144 581,04 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

AR PREFECTURE

016-2116 01687-20150327-20150303D-DE
Regu le 31/03/2015

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2014	65 108,09 €
Affectation Obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	79 472,95 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	65 108,09 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
Excédent/déficit global cumulé au 31/12/2014	
Excédent/Déficit à reporter (ligne 002)	

Fait à Jauldes, le 30 mars 2015

Le Maire
Eric SAVIN